



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2011, Université de Poitiers.
hceres-02036391

HAL Id: hceres-02036391

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036391>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000882

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence Administration publique (LAP) est un diplôme spécifique, car restreint à la troisième année. Elle a pour vocation d'offrir aux étudiants, en une année, une préparation aux concours administratifs. Compte tenu de sa spécificité, la LAP ne comporte qu'un seul parcours. Les principaux débouchés sont donc les concours de la fonction publique de catégorie A ou B. Les emplois à l'issue de ces concours sont :

- Chargé de missions auprès des collectivités territoriales.
- Attaché territorial (Cat A).
- Rédacteur territorial (Cat B).
- Inspecteur (Cat A) ou contrôleur (Cat B) des impôts, trésor, douane.
- Attaché d'administration centrale.
- Attaché des services scolaires et universitaire.
- Officier de gendarmerie.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	227
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	47 % BTS
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

- Projet pédagogique : la LAP poursuit l'objectif de préparer, en un an, les étudiants (issus de BTS, DUT, etc.) aux concours de la fonction publique, mais aucun détail n'est fourni sur le contenu réel des UE, ni sur leurs volumes horaires, ni les ECTS correspondants (ADD). Quant aux codes ROME, ils ne correspondent pas aux métiers annoncés.



Les procédures d'évaluation sont imprécises : ainsi, si une compensation entre unités est pratiquée à l'intérieur du semestre, elle n'est annoncée que dans l'auto-évaluation et les règles manquent de clarté.

- Dispositif d'aide à la réussite : ce dispositif est basé sur le volontariat. En fin de semestre, un cours de soutien permet à l'enseignant de revenir sur les passages du cours incompris, mais la diversité du public et la spécificité du diplôme nécessiteraient sans nul doute une mise à niveau plus pertinente. Globalement, en ce qui concerne l'aide à l'élaboration du projet professionnel, le plan licence n'est pas appliqué.

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : selon l'enquête réalisée au niveau de l'Université, les emplois occupés par les étudiants de la LAP coïncident peu avec la nature de la formation (assistante en ressources humaines ; assistante commerciale ; aide soignante ; secrétaire en ressources humaines). Il y a donc une faible cohérence entre les emplois exercés et la nature de la spécialité. Par ailleurs, il est dommage qu'il n'y ait qu'un seul intervenant professionnel dans la formation.

- Pilotage de la formation : l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs relevant de plusieurs sections disciplinaires dont 8 maîtres de conférences (4 en droit public, 2 en gestion, 1 en histoire du droit, 1 en économie), d'un PRAG (professeur agrégé du secondaire) et de trois PRCE (professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur). Il est dommage également que la fiche d'auto-évaluation déclare que l'impact des évaluations de la formation sur le pilotage soit « sans objet », de même que les dispositifs possible de valorisation de cette formation auprès des publics étudiants.

- Point fort :
 - La LAP offre un enseignement à distance en partenariat avec le CNED. Les étudiants salariés sont dispensés de contrôle continu, de même que les étudiants qui suivent la formation à distance.
- Points faibles :
 - Absence du détail de l'offre de formation en termes de matières, volume horaire, crédits ECTS.
 - Des informations essentielles (taux de réussite, poursuites d'études, résultats aux concours) manquent à plusieurs reprises.
 - Le dispositif d'aide à la réussite présenté dans le dossier n'est pas pertinent.
 - L'évaluation des enseignements et de la formation souffre d'un manque de clarté.
 - L'apprentissage à distance n'est pas présenté dans le détail.
 - La diversité du public et la spécificité du diplôme nécessiteraient une stratégie de mise à niveau plus pertinente.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

- Compte tenu de la diversité du public inscrit au diplôme et de la spécificité du diplôme (une année de préparation aux concours), une mise à niveau plus pertinente pourrait accroître l'efficacité de la LAP.

- Une présentation plus précise et complète de l'offre de formation rendrait la LAP plus « lisible ».

- Le dispositif d'apprentissage à distance devrait être présenté et décrit de manière concrète et détaillée. Les modalités concrètes de l'apprentissage pourrait être précisées.

- L'évaluation des enseignements et de la formation gagnerait à être mise en place de façon claire et efficace.

- Des efforts sont attendus dans la connaissance de la population étudiante (taux de réussite, poursuites d'études, résultats aux concours).



- Un dispositif d'aide à la réussite obligatoire (non basé sur le volontariat) pourrait être mis en place.

- Globalement, le dossier paraît avoir été réalisé de manière très rapide. Plusieurs annonces restent non vérifiables suite à l'insuffisance des informations (statistiques, listes des matières et UE avec volume horaire et crédits ECTS). L'apprentissage à distance annoncé ne peut être objectivement évalué par manque de précisions de données fournies. Les conventions et annexes y afférents restent vagues quant aux contenus exacts. Les dispositifs d'aide à la réussite mentionnés sont ceux de la licence 1 de l'Université et non de la LAP.